Envoyé en préfecture le 18/11/2026
Reçu en préfecture le 18/11/2026
Publié le
ID : 022-212202840-20261113-2026_11_06-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
CÔTES D'ARMOR

COMMUNE DE SAINT-CONNAN

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 13 novembre 2026

Nombre de membres : 11 Nombre de présents : 10
L'an deux mil vingt-six, le 13 novembre à 19h00

Les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont rassemblés au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Mme Christelle SERANDOUR, maire

Présents : SÉRANDOUR Christelle, LOPIN Roger, LE BARS Michel, FLORIMOND Jean-Yves, MENAND Philippe, PICOU Philippe, SERANDOUR Antonia, MÉLOU Marie-Hélène, LE BRIS Lucie, VIEILLESCAZES Marlène

Absents excusés : LE JEHAN Iryna

Secrétaire de séance : Jean-Yves FLORIMOND

Date de convocation : 4 novembre 2026 Date d'affichage : 4 novembre 2026

2026-11-06 : Enquête publique - Société ROZ BRAS ENERGIES - Communes de Saint-Nicolas-Du-Pélem et Lanrivain

Madame la Maire présente à l'assemblée le dossier d'enquête publique ouvert dans les communes de Saint-Nicolas-Du-Pélem et Lanrivain du lundi 12 octobre au vendredi 13 novembre 2026, suite à la demande présentée par la SAS « ROZ BRAS ENERGIES», siège social, 32 bis rue des Martyrs – 29270 CARHAIX-PLOUGUER, au titre d'une autorisation environnementale, en vue de l'implantation et l'exploitation d'un parc éolien de 3 aérogénérateurs d'une hauteur totale maximale de 150 mètres et d'une puissance maximale unitaire de 4.2MW, ainsi qu'un poste de livraison au lieu-dit Kerhello sur le territoire des communes de Saint-Nicolas-Du-Pélem et Lanrivain.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité,
- EMET un avis FAVORABLE à cette demande.

Ainsi fait été délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,
La Maire,
Christelle SERANDOUR